

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 février 2021

PROGRAMMATION LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS MONDIALES - (N° 3699)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AE380

présenté par
M. Berville, rapporteur

ARTICLE PREMIER

CADRE DE PARTENARIAT GLOBAL

A la deuxième phrase de l'alinéa 35, substituer au sigle :

« PMA »,

les mots :

« Pays les moins avancés (PMA) ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.